



LE PROJET EDUCATIF GLOBAL 2016/2018

C'est quoi ?

- Créer **un réseau de partenaires** du Pays de Blain
- Mobiliser les différents acteurs éducatifs locaux autour de la question éducative
- Amener une **cohérence éducative** sur le Pays de Blain
- Fixer les **orientations éducatives** partagées pour une durée de 3 ans
- Prendre en compte de **fil rouge** dans nos actions
- **Faire ensemble**, pour proposer de nouvelles actions à la population

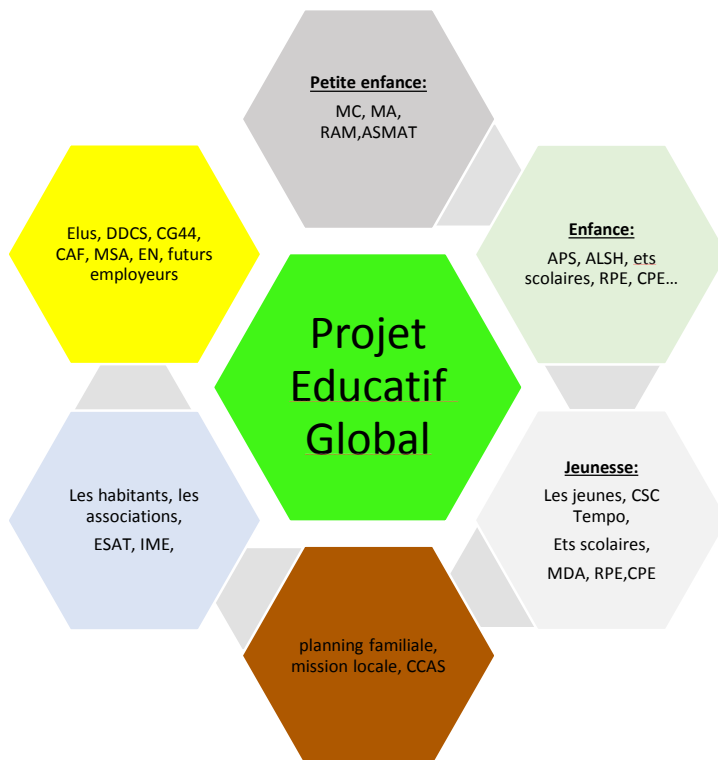
Les orientations éducatives partagées :

- >> Promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes
- >> Développer les services et les équipements de proximité
- >> Développer l'accès aux loisirs et aux sports pour tous
- >> Mobiliser le secteur associatif et les établissements scolaires
- >> Favoriser le mieux vivre ensemble et la démarche citoyenne

QUI, peut participer aux PEG ?

L'ensemble des acteurs éducatifs concernés par **les 0 à 30 ans**

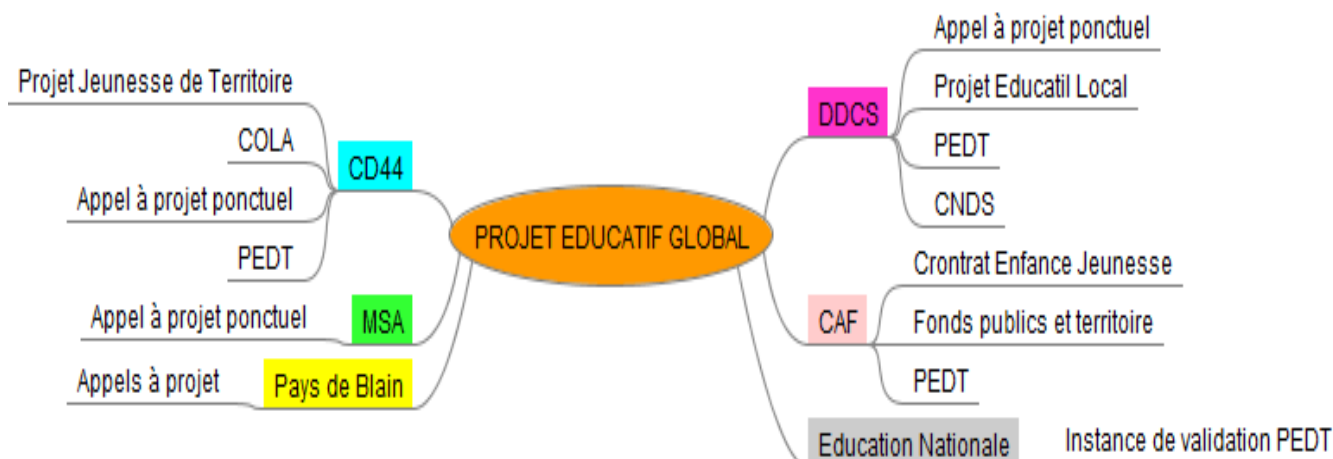
Liste non exhaustive :



A quel moment peuvent se mettre en place les actions :

- Sur le temps périscolaire
- Sur le temps scolaire
- Sur le temps extrascolaire

Quels sont nos partenaires et dispositifs :

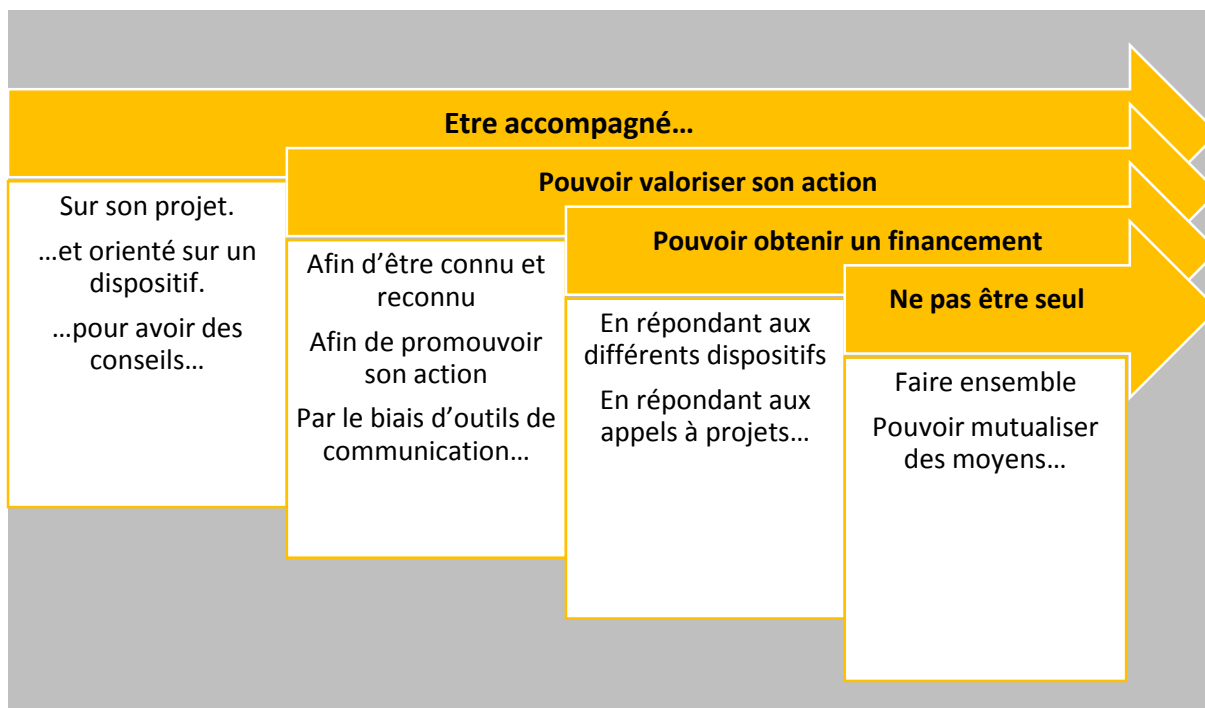


Où, se déroule le PEG ?

Sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Blain.



Les avantages du PEG :



Des choix pour les projets :

- Une demande d'accompagnement
- Une demande de valorisation et de communication de l'action
- Une demande de financement

Quelles sont les obligations :

- Compléter la fiche de renseignements concernant le porteur du projet
- Etre au minimum deux partenaires issus du Pays de Blain pour le projet qui demande une subvention
- Signer la convention d'engagement selon le ou les choix retenus
- Participer aux différentes réunions

La coordinatrice enfance jeunesse peut répondre à vos questions :

Anne GOURIN/GUERLET

1, avenue de la gare — 44 130 BLAIN

Tél : 02 40 79 09 92 — fax : 02 40 79 96 71

Mèl coordinatrice.enfance.jeunesse@cc-regionblain.fr